

CAISSE DES ECOLES

Présents : 6
Représentés : 1
Absents : 8

COMITE DU : 12 MARS 2026
DELIBERATION N° : 72/2026
DGA DE SECTEUR : Bachir MERGHEM
SERVICE : CAISSE DES ECOLES
AFFAIRE SUIVIE PAR : Amélie TORET

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

Le Comité,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12, L 1612-13 et L. 2121-31,

VU l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

VU la délibération n°57/2025 du 3 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025,

VU la délibération n°62/2025 du 13 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°1,

CONSIDERANT que le Compte Financier Unique présente l'exécution budgétaire de la commune, la comptabilité du comptable public ainsi que les annexes réglementaires,

CONSIDERANT que le CFU est un document unique issue de la fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public

CONSIDERANT que le CFU est une procédure dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

CONSIDERANT le rapport de présentation du CFU sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire en section de fonctionnement,

CONSIDERANT que les résultats de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

Section de Fonctionnement

Recettes : 332 395,24 €

Dépenses : 325 681,40 €

Soit un excédent en fonctionnement pour l'exercice 2025 de : 6 713,84 €

Résultats antérieurs reportés : 20 026,00 €

Soit un résultat de clôture de : 26 739,84 €

Section d'Investissement

Recettes : 53 326,77 €

Dépenses : 52 339,01 €

Soit un excédent pour l'exercice 2025 de : 987,76 €

Résultats antérieurs reportés : 4 345,59 €

Soit un solde de : 5 333,35 €

Restes à réaliser : 0,00 €

Soit un résultat cumulé de : 5 333,35 €

Laissant apparaître un excédent global toutes sections confondues de : 32 073,19 €

APRES EN AVOIR DELIBERE

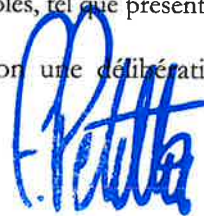
« Le Président s'étant retiré de l'Assemblée et ne prenant pas part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. »

Prend acte de la présentation du rapport financier universel de la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2025

APPROUVE le Compte Financier Universel de l'exercice 2025 de la Caisse des Ecoles, tel que présenté

DIT que les résultats de l'exercice 2025 seront affectés au BP 2026 selon une délibération distincte

Pour extrait conforme,



Frédéric PETITTA

Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Séance du jeudi 12 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 16 février 2026, se sont réunis à la Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Membres en exercice : 15 dont M. Frédéric PETITTA, Maire et Président de droit représenté par M. Philippe ROGER, vice-président et 5 membres élus, représentants du Conseil Municipal et 6 nommés, représentants membres sociétaires, 1 représentant de l'Éducation Nationale, 1 représentante du Préfet.

Etaient présents :

Présents : M. ROGER, M. LE MEUR, Mme SCHLATTER, Mme FERREIRA, Mme JAULMES, Mme ALEXOIU (épouse GUENOUNOU).

Représenté :

Mme JAUNET donne pouvoir à M. ROGER.

Etaient excusés :

M. PETITTA, M. LUNDA, Mme AREL, Mme PRÉ, M. BLANC-PARADIS, Mme LENHART, Mme GONCALVES, M. CUADRADO.

Etaient présents également : M. MERGHEM, Directeur Général Adjoint, M. FOURNIER, Directeur de l'Éducation et Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance.

Monsieur le Vice-Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte.

Nombre de membres	
Composant le comité :	15
En exercice :	15
Présents :	6
Représentés :	1
Absents :	8